

Bioéquivalence

La bioéquivalence signifie que l'ingrédient pharmaceutique actif de deux médicaments a un taux et une étendue d'absorption identiques. Les médicaments produisent le même effet sur la cible requise. Par exemple, un récepteur dans le cerveau peut être une cible pour un médicament. La bioéquivalence est souvent utilisée pour comparer une version originale contre une version générique d'un médicament, ou deux formules différentes (par exemple comprimé ou suspension orale) du même médicament.